L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1870. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
LE MATIN, 26 NOVEMBRE.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] samedi, à la Bourse des Négociants [illegible] de la Bourse Royale—Un terrain situé [illegible] District, Quatrième District, face à [illegible] station, avec les bâtisses qui s'y [illegible]

[illegible] samedi, à la Bourse d'Encan St [illegible] la rotonde de l'Hôtel St-Charles—[illegible] situé dans le Troisième District, [illegible] par les rues Morales, Barthélémy [illegible] Mazant—Cinq autres lots de terrain [illegible] les bâtisses qui en dépendent, [illegible] lots de terre.

[illegible] midi, à la Bourse d'Encan St [illegible] Charles—une très agréable résidence [illegible] Espladade, entre le Chemin [illegible] Mira—Aussi, une agréable résidence [illegible] Dauphine, entre Champs-[illegible] Aussi, un autre terrain avec [illegible] etc., rue Dauphine, entre [illegible] Marigny.

[illegible] à leurs salles d'encan, rue [illegible] obligations—80 actions [illegible] et brodequins.

[illegible] à 11 heures, au Importer [illegible] Cottu et Peters—100 balles [illegible]

[illegible] Montgomery, à sa salle d'encan—Vente [illegible] meubles.

[illegible] aux écuries de F. Liser, rue Orléans [illegible] selle et de harnais, mulets, bugs.

[illegible] au No. 86 de la rue Tchoupitoulas.

[illegible] aux Nos. 42 et 44 de la rue de [illegible] fabriques, habillements, lingerie, etc.

[illegible] Marks & Co., au No 36 de la rue [illegible] draperies sèches, lingerie, habillement.

[illegible] au coin des rues Tchoupitoulas [illegible] Toile d'emballage.

ATTENTION!

[illegible] améliorées, à l'encan, par le [illegible]

[illegible] attention du public sur la vente [illegible] aujourd'hui, à midi, à la salle d'encan et des Encanteurs, rue [illegible] Ursulines, District, face à [illegible] station, avec les bâtisses qui s'y [illegible]

ATTENTION!!
Emballage.—Voyez l'annonce d'encan [illegible]

ATTENTION!
[illegible] de 100 barils Ale et Porter [illegible] "Stout," de Londres, par Eugene [illegible]

[illegible] imprimer vos Factures, C'est [illegible] "Pelican Printing Office", coin des rues Camp et Poydras.

[illegible] PURS et SEC MÉLANGE [illegible] Vin sont en vente chez les Successeurs d'Ernest [illegible] Vieille-Levée.

THEATRES.

[illegible] AUJOURD'HUI SAMEDI.

[illegible] Variétés.

[illegible] MUSIQUE.—Les Lanciers [illegible] Romeo et Juliette.

[illegible] The Two Roses.

Le Bazar Français.

Fait, hier, une visite à l'Hôtel [illegible] nous avons été émerveillés des [illegible] accumulées dans les salles [illegible] réception des jours envoyés. Chaque objet est enregistré [illegible] reçoit le numéro du lot qu'il [illegible]

Il y en a déjà une quantité [illegible] un accroît chaque jour. [illegible] passant, à toutes les personnes des dons à envoyer au [illegible] de les faire remettre le [illegible] afin d'éviter la confusion [illegible] grand nombre d'articles au [illegible]

[illegible] dans les salles du Bazar [illegible] de glaces, des objets de [illegible] fourrures de cheminée, puis des [illegible] de luxe et de fantaisie, des [illegible] parures, des pendules, des [illegible] tableaux, des gravures, des [illegible] travaux à l'aiguille, etc., etc. [illegible] donateurs ont bien voulu [illegible] s'imposer des sacrifices [illegible] d'objets qui leur étaient [illegible] titres. On nous cite le cas [illegible] Français qui, ayant apporté [illegible] musique, se ravise tout à [illegible] Ce n'est pas assez, prenez [illegible] et il tire sa montre de son [illegible] en ajoutant: "Ce ne [illegible] Plusieurs montres, en or [illegible] ont été données de la même [illegible]

[illegible] coulons pas faire la description [illegible] nous avons vues, ce [illegible] visiteurs futurs du Bazar [illegible] la surprise. Disons, seulement, [illegible] engagements pris par M. Félix [illegible] président de l'Association et ses [illegible] s'engagent de faire du Bazar [illegible] attraction par le coup d'œil que [illegible] les différentes salles d'exposition, [illegible] restaurant, salle de concert, [illegible] &c.

[illegible] garantit se font activement sous [illegible] de M. Celles, architecte. Un [illegible] d'ouvriers français doivent [illegible] dimanche matin, à sept heures, [illegible] Louis, conformément à l'appel [illegible] adressé et se mettre à la disposition de M. Celles, pour exécuter les travaux restant à faire. Un artiste de M. Parsons, vient de terminer une [illegible] qui jouera un rôle dans une [illegible] toute spéciale dont nous parlerons et bientôt.

[illegible] a déjà reçu une grande quantité [illegible] liqueurs, mais les produits [illegible] sont encore représentés que [illegible] de coton et du tabac sous diverses [illegible]. On compte néanmoins sur [illegible] sucre et sur quelques [illegible] coton. Il est inutile d'envoyer [illegible] à l'Hôtel St-Louis; un échantillon [illegible] compagné d'un ordre de livraison [illegible] pour représenter le produit offert [illegible] tables d'exposition.

[illegible] du comité est d'ouvrir le [illegible] les premiers jours de décembre. [illegible] tout soit prêt à cette époque, il [illegible] que les membres du comité [illegible] d'activité, il faut que les [illegible] adhérents s'empressent d'envoyer, [illegible] dès, leurs offrandes, afin que [illegible] objets puissent être classés, étiquetés en temps utile. Il est à [illegible] l'organisation des salles d'exposition commence la semaine prochaine. [illegible] bon vouloir de la part de tous [illegible] sont disposés à contribuer à l'entreprise [illegible] à faire du Bazar une [illegible] manifestation artistique et à un succès [illegible] conséquent, le succès pécuniaire, [illegible] but final que doivent avoir en [illegible] les amis de la cause française et [illegible] de l'humanité.

L'EPARGNE DE LA LOUISIANE.—[illegible] n'est pas des plus vastes, [illegible] est des plus élégantes et des [illegible] construites de la ville. Tout y a [illegible] de manière à en faire un établissement remarquable. Située rue du [illegible] No 51, dans la partie la plus commerciale et la plus riche de la Nlle-Orléans, la banque d'Epargne de la Louisiane [illegible] coffre-fort une véritable maison-[illegible] fort qui pourrait contenir tous les [illegible] précieux de plusieurs Etats. Cette [illegible] connette occupe le fond de la banque [illegible] présente une combinaison d'élégance [illegible] force telle que rien ne saurait prévaloir contre ses redoutables parois d'acier [illegible] contre sa porte, si ce n'est la clef [illegible] du gardien. L'architecture en est [illegible] et mérite d'être vue et examinée [illegible] détail. La banque sera ouverte à [illegible] d'aujourd'hui et le public est invité [illegible] voir cette voûte extraordinaire [illegible] solidité, à toute épreuve, fera à jamais désespoir des voleurs.

[illegible] Une nouveauté combinant l'utilité [illegible] économie est la machine à coudre de Grover & Baker, qui présente tous les [illegible] d'une machine de première [illegible] et qui se vend rue du Canal, No 188, [illegible] prix réduit de $50.

LES NOUVELLES.—Nous sommes débordés par les nouvelles détaillées que nous apportent nos journaux de France. Nous avons reçu hier deux malles, la dernière nous apporte des journaux jusqu'au 16. On trouvera plus loin des détails intéressants sur les journées du 3 et du 4 à Paris. Notre édition du soir et celle de dimanche matin contiendront de copieux extraits des journaux de Paris, du Hâvre et de Bordeaux sur les événements qui se sont accomplis en France dans la première semaine de novembre.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE.—M. E. Merlin, trésorier du bureau, nous informe qu'il a reçu hier la somme de cent piastres de madame Veuve Lecoul, de la paroisse St. Jacques, pour le fonds de secours au profit des blessés et des victimes de la guerre en France.

Il ne s'en faut que de deux cents piastres pour que les sommes encaissées par lui atteignent au chiffre de vingt mille piastres.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La deuxième représentation de *La Traviata* sera donnée ce soir. Cette œuvre, l'une de celles que notre public aime le mieux, est interprétée d'une façon tout à fait hors ligne par Mme Nadali, M. de Keghel et les autres artistes qui y paraissent. Elle a été jouée mardi dernier, avec un éclatant succès. La représentation d'aujourd'hui ne le cédera en rien à celle qui l'a précédée.

Les répétitions se poursuivent, à l'Opéra, avec une activité qui mérite d'être louée. Grâce au zèle de tous, l'affiche a été renouvelée plusieurs fois depuis l'ouverture de la saison. Demain nous reverrons *Les Dragons de Villars*. Lundi, *La Favorite*, pour les débuts de Mlle d'Edelsberg et mardi, dit-on, *Lucie*.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE TRACTION.—Nous sommes informés qu'un nouvel essai du système de traction des chars au moyen d'une corde sans fin, aura lieu, demain, dimanche, 27 courant. L'expérience commencera à dix heures et demie du matin sur la ligne du chemin de fer de Carrollton, à cinq lieues au-dessus de la station Napoléon. 26;27

MODES FRANÇAISES ET MARCHANDISES AMÉRICAINES.—Ce titre nous paraît juste; les modes en effet appartiennent plus spécialement à la France et les marchandises à l'Amérique, et nous ne pensons pas que la guerre prussienne fasse perdre à la France l'empire de la mode. Mais sans discuter trop longuement sur ce point, nous dirons à propos d'une annonce publiée aujourd'hui, dans nos colonnes, par MM. Lion & Pinsard, qu'on trouve dans leurs magasins de la rue du Canal 151 et 153, une réunion complète des plus brillants articles français et des plus remarquables marchandises américaines. L'assortiment est des plus riches et nous le recommandons à l'attention des dames et des messieurs.

COSTUMES, DOMINOS, ETC.—Mme Grous, 93, Conti, costumière de l'Opéra, a un admirable choix de costumes, dominos, &c., pour bals et soirées. Tout ce qui sort de ses ateliers est marqué au cachet du bon goût et de l'élégance. Nous appelons l'attention sur son annonce insérée plus loin.

☞ Nul sirop n'est plus efficace pour les rhumes et les maladies de poitrine que l'excellent Baume aux Navets Indiens que vient de composer et de lancer dans le commerce avec tant de succès la pharmacie Laplace. Prix du flacon, $1. On le trouve dans les principales pharmacies.

HABITS D'HOMMES, HABITS D'ENFANTS.—L'hiver commence et s'annonce devoir être très rigoureux. Il faut donc se prémunir contre le froid et se hâter des habits d'une étoffe chaude et d'une confection solide. Le stock annoncé de R. T. Walshe, rue du Canal, No 110, offre ces deux avantages et, en outre, une grande variété de choix. Ce stock est immense, en effet, et composé de manière à répondre aux exigences des personnes les plus difficiles. N'oublions pas de dire que les prix de la maison Walshe sont des plus modérés.

BULLETINS DE H. M. ROBINSON.—Les bureaux de M. H. M. Robinson, agent des propriétés foncières, Nos. 28 et 30, Commercial Place, sont une véritable bourse. On y voit, avec les noms de rues par ordre alphabétique, la liste des propriétés et des terrains vacants à vendre dans les différents districts, ainsi que la liste des propriétés, résidences et magasins à louer, avec l'indication des prix. Ces listes sont extrêmement utiles à consulter.

☞ "LA PERLE." POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a pas vrai beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Grifo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; tonifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 30 *cents la boîte* seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 265, coin Mépita.

☞ Il n'y a plus nécessité d'acheter des machines à coudre inférieures, à cause du prix, la meilleure machine de Grover & Baker, combinant les avantages de toutes les autres, se vend rue du Canal, 182, pour le modique somme de $50.

PROCLAMATION DU PRÉFET DE MARSEILLE.

Voici le texte de la proclamation que le préfet des Bouches-du-Rhône a lancée en apprenant la capitulation de Metz.

CITOYENS,

Quand les Français étaient encore aigres de ce nom, le traître NAPOLÉON était inconnu dans leur langue.

Depuis que l'homme sombre de 51 a souffle sur la nation la haine empestée, ce terme, familier aux lâches assassins de l'Empire, retentit dans toutes les dépêches.

Metz complète Sedan. Le voleur se hisse jusqu'à l'infamie de l'homme de l'Elysée.

La France sait maintenant ce qu'est la trahison.

Oh soit ces misérables qui osent encore se dire bonapartistes!

Ou sont les traîtres rêvant une restauration?

Une ère nouvelle s'ouvrait pour la France. Les succès partiels, présages de grandes victoires, éclairaient d'un rayon de lumière le sombre horizon dans lequel elle étouffait.

Mais l'homme de Sedan veillait, ses sicaires infâmes guettaient le moment où leur trahison devait, en éclatant, frapper d'un coup mortel l'enthousiasme d'un peuple à peine éveillé.

Bazaine a saisi l'heure comme un nocturne assassin; il a, le misérable, attendu que l'ardeur, que l'espoir revint à la nation et, lâchement, traîtreusement, ignominieusement, il lui a lancé le coup épouvantable qui vient de retentir comme un glas funèbre dans le cœur de tous les Français.

Mais les lâches et traîtres ne savent pas, ne sauront jamais ce qu'un peuple tient en réserve de virile ténacité. Il leur manque le sens moral nécessaire pour calculer la force de ce ressort d'acier qu'on appelle le patriotisme.

Loin de fléchir sous le coup, la grande nation va trouver en elle la résolution invincible qui écarte tous les obstacles.

La nation française, la race indomptable, a meurtri l'abîme et a trouvé en elle la force de le franchir.

CITOYENS,

Il n'y a plus désormais dans la nation que deux catégories possibles:

Les lâches et les braves!

Qui voudrait être de la première?

Je veux appartenir à la seconde, j'envoie ma démission de Préfet et je prends le fusil.

Vous viendrez tous avec moi; et quand nos vieillards et nos femmes rencontreront quelque part un homme valide, ils s'écrieront avec une légitime indignation:

VOILÀ UN LÂCHE!

Le préfet des Bouches-du-Rhône.
DELPECH.

Marseille, le 30 octobre 1870.

—M. Gustave Fould, ex-député des Pyrénées, vient d'être nommé, par le général Trochu, capitaine d'état-major de la garde nationale. Il s'était brillamment conduit, le 21, à l'attaque de Malmaison, et avait servi d'officier d'ordonnance au général Appert. Depuis un mois, M. Fould faisait partie des éclaireurs Franchetti, où il s'était signalé par des actes pleins de hardiesse.

—L'*Agence Havas* annonce que M. Ernest Baroche, fils de l'ancien ministre et chef de bataillon dans la garde mobile, a été tué dimanche au Bourget, en cherchant à ramener au feu son bataillon qui commençait à se débander.

—L'ambulance du théâtre français a déjà reçu seize blessés, dont cinq sont guéris, grâce aux soins de Mmes Madeleine Brohan, Emilie Dubois et Edile Riequier.

Nouvelles de Paris des 2 et 3 Novembre.

Extrait du *Journal du Hâvre* du 7 novembre.

Nous recevons nos lettres et nos journaux de Paris des 2 et 3 novembre, qui complètent les indications que nous avons déjà données sur les derniers événements prussiens. Nous reproduisons les renseignements les plus intéressants qui nous sont transmis:

NOUVELLES DU 2 NOVEMBRE.

Le 2 novembre, le *Journal officiel* publiait la note suivante:

"Il était impossible que les événements si regrettables du 31 octobre n'entraînassent pas des conséquences pratiques, tant au point de vue de la répression de toute nouvelle tentative de désordre, qu'en ce qui concerne la délibération immédiate et formelle des pouvoirs du gouvernement de la défense nationale. Le *Journal officiel* publie aujourd'hui trois décrets qui, en révoquant M. Flourens, M. Millière et sept autres chefs de bataillon de la garde nationale pour leur conduite, en soumettant au scrutin la confirmation du gouvernement de la défense et la nomination des maires et adjoints des vingt arrondissements au lieu de la constitution d'une municipalité centrale, en subordonnant enfin les pouvoirs des chefs de bataillon des gardes nationaux aux ordres de l'autorité légale, restituent aux principes d'ordre et à la hiérarchie des pouvoirs la puissance indispensable à toute société organisée.

"Ces décrets que nous allons reproduire seront certainement accueillis avec faveur par la province qui craint toujours que la *populace*, dont aime à parler M. de Bismark, paralyse la défense de Paris et ajoute aux douleurs de la guerre la désolation d'une crise révolutionnaire et sociale. Les résolutions viriles du gouvernement de la défense, servant de préliminaire et d'explication au vote conservateur du 3 qui va les consacrer, iront droit au cœur des départements aussi bien qu'aux espérances prussiennes."

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

—M. Jules Vallès, qui s'est mis violemment, le 31 octobre, à la tête d'une des mairies de Paris, est arrêté.

—M. Rochefort vient d'adresser sa démission au gouvernement de la défense nationale.

—MM. Etienne Arago, Floquet, Arnaud, maire et adjoints de Paris; MM. Tirard, Corbin, maires d'arrondissement, sont également démissionnaires. Néanmoins, il ne semble pas que ce soit là une mesure générale collectivement adoptée par les maires des vingt arrondissements. Plusieurs d'entre eux, notamment MM. Cléral et Henri Martin, ont manifesté nettement leur intention de rester à leur poste.

—Il est exact que dans la bagarre d'avant-hier et à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, un coup de feu a été tiré sur M. Jules Favre. Ce qui est encore certain, c'est que les membres du gouvernement de la défense nationale, restés au pouvoir des émeutiers, ont couru les plus grands dangers. M. Jules Favre a été lié sur une chaise.

—Pendant la soirée du 31 octobre, un des membres essaya de s'emparer de la mairie du 4e arrondissement, occupée par un bataillon qui ne pouvait passer pour suspect, le tribun Gropplo. Le maire du 4e arrondissement se présenta au-devant des groupes. Le meneur en question saisit *sur* lui et lui arracha son écharpe. Mais ou eut pitié de ce fou et on le laissa libre, après lui avoir repris l'écharpe.

—L'officier de la garde nationale qui s'est présenté lundi à l'hôtel du ministère des finances, et qui est un lieutenant, demanda en criant où était la caisse; sur la réponse qui lui fut faite que la caisse était fermée, il s'informa des appartements du ministre et s'y rendit. On l'introduit chez le secrétaire général auquel il prononçait un bon de réquisition signé Blanqui, sommant le caissier central d'avoir à remettre au porteur une somme de quinze millions.

M. Dufayet fit appeler M. de Calmon, chef de la 1re comptabilité du trésor, chef de service au ministère, et lui ordonna d'arrêter le chargé d'affaires du M. Blanqui. Par cette mesure, l'officier fut conduit dans un bureau du deuxième étage. On lui remit des bonnes et du papier, et vers midi il était conduit en voiture à la préfecture de police.

—Il est impossible de ne pas voir qu'il règne un peu d'agitation dans certains quartiers de Paris. Les groupes nombreux qui se forment pour lire les affiches officielles du gouvernement discutent avec vivacité les mesures qu'il vient de prendre. Il faut dire qu'elles rencontrent une approbation à peu près générale, excepté dans les quartiers où les partisans de la commune étaient nombreux.

—Tout est calme aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville.

—Un ballon poste, construit par MM. Godard, est parti ce matin à huit heures quarante minutes de la gare d'Orléans. Il était conduit par l'aéronaute Jean-Marie Le Gonnesse, du Finistère, ancien de la *Guerrière*. Avec lui se trouvait dans la nacelle M. Sézanna, ingénieur des ponts et chaussées. Un bon vent a poussé le ballon vers le sud.

—3 0/0 au comptant, hausse 2 fr. 53; fin courant, hausse 2 fr. 20 c., 53 15; en liquidation, 53; tout courant (1870), hausse 1 fr. 75; au comptant, 54; 1 0/0 à terme, 54 65.

NOUVELLES DU 3 NOVEMBRE.

—Le gouvernement de la défense nationale, vu le décret du 28 octobre 1870, portant suppression de la garde impériale, décrète qu'il sera créé deux corps d'éclaireurs montés d'artillerie, avec les batteries et détachements des régiments de l'ex-garde et que le colonel Duhousset, en marche qui fut actuellement partie de l'armée de Paris.

—Les héros de la triste journée du 31 octobre, après avoir déguerpi de l'Hôtel, comme on sait, s'exercent maintenant dans le métier de faussaires. Dès hier soir, ils ont distribué dans ce rôle, en envoyant au journal le *Temps* une fausse dépêche, à laquelle, grâce à du papier et à des cachets volés à l'Hôtel-de-Ville, ils ont donné une apparence officielle. Cette prétendue dépêche, qui a induit Paris en erreur hier soir, a dû être ainsi démentie par le gouvernement:

On lit dans le *Journal officiel*:

"Le journal le *Temps*, du jeudi 3 novembre, le *Soir* et l'*Electeur libre* contiennent une note ainsi conçue:

"Le gouvernement nous communique la dépêche suivante:

Paris, le 2 novembre.

"Reçu dépêche de Tours, 31 octobre 1870.

"Le général Caubriels annonce avoir détruit, dans les défiles des Vosges, un corps de landwehr de près de 6000 hommes. Hommes morts: 1500 environ.

"*signé*: Ad. CRÉMIEUX,
"GLAIS-BIZOIN,
"GAMBETTA."

"Le gouvernement n'a envoyé de communication de ce genre ni au *Temps* ni à aucun autre journal. Il a malheureusement vu s'accréditer cette dépêche annonçant une victoire du général Cambriels. Une telle nouvelle, présentée sous cette forme est évidemment, de la part de ceux qui ont surpris la bonne foi du journal, une manœuvre compliquée de faux, destinée à devenir, après le vote, le texte d'une accusation calomnieuse contre le gouvernement. Une instruction est ordonnée, elle fera connaître l'auteur de ce méfait.

"Les électeurs doivent se tenir en garde contre les bruits de toute nature qu'on pourrait répandre, les formules imprimées, les minutes et les cachets du gouvernement ayant été soustraits par les auteurs de l'attentat du 31 octobre.

"Le ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du ministère de l'intérieur.

"JULES FAVRE."

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE 31 OCTOBRE.

Une chose singulière, mais que l'on apprend de source sûre, c'est que l'état-major prussien de Versailles savait dès dimanche soir qu'il y aurait du bruit à Paris le lendemain. On s'attendait pour cette fois à une bataille véritable dans les rues de la capitale et on tendait l'oreille pour entendre le bruit de la fusillade et du canon dans l'espoir de profiter de la bagarre, ou moins de se rejouir, mais les vedettes de Sèvres et autres environs de Paris n'ont pas dû profiter de la nouvelle attendue. On a dû, en conséquence, retarder la publication du fameux *Nouvelliste de Versailles*, en prévoyant encore pouvoir y insérer l'annonce d'une rébellion à Paris; mais, de son côté, notre état-major, semblant avoir prévenu les plans ou les espérances de Versailles, a eu la sagesse de réprimer l'émeute sans un coup de canon et même sans un coup de fusil.

Voici encore quelques détails sur la nuit de triomphe des Communes: Non contents des *trois mille quatre cent trente-sept* dîners qui leur ont été servis et des pièces de vin qu'ils ont vidées, les gardes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, ces messieurs ont fait une perquisition dans les offices où ils ont trouvé des cadavres de samoisons suspendus au plancher pour la dernière bouchée. Les insurgés, au moyen d'échelles qu'ils ont pu trouver, ont décroché ces victuailles pour les porter à leurs épouses ou maîtresses en souvenir de l'occupation éphémère de la mairie de Paris par les communistes.

Un journal rapporte, d'après le récit d'un garde national de service à l'Hôtel-de-Ville dans cette mémorable soirée et qui remplissait les fonctions d'aide-de-camp du maire très populaire, des scènes sans nom qui se sont produites: des marchands de boissons avaient suivi à l'Hôtel-de-Ville les bataillons de Flourens. Le vin, l'eau-de-vie, coulaient partout. La salle du Conseil municipal était transformée en cabaret... C'était immonde! A chaque porte, des gardes avinés. De la mairie de Paris, seul M. Siebecker était à son poste. Les émeutiers avaient l'intention, pour se protéger, d'élever des barricades autour de l'Hôtel-de-Ville..... On ne leur a pas laissé le temps de s'occuper de ce détail.

On ne s'était pas aperçu qu'un des envahisseurs avait, à la faveur de la nuit, remplacé le drapeau tricolore qui flotte au dessus de l'horloge, par l'étendard rouge flanqué à la hampe d'un bonnet phrygien: ce fut seulement sur le point de se mettre en marche, adjudant du bataillon breton, vit cette substitution qu'il répara aussitôt.

DERNIERS AVIS.

—Les opérations du scrutin se continuent avec une tranquillité parfaite.

—Les journaux dont les titres suivent conseillent aux électeurs de voter *oui*, c'est-à-dire en faveur du maintien du gouvernement de la défense nationale: le *Temps*, l'*Avenir national*, le *Siècle*, le *Journal des Débats*, la *Cloche*, la *Vérité*, l'*Electeur libre*, l'*Opinion nationale*, la *Liberté*, la *France*, le *Journal de Paris*, le *National*, la *France*, le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, le *Soir*, le *Peuple français*, le *Gaulois*, le *Paris-Journal*, le *Figaro*, le *Français*.

Les journaux dont les titres suivent conseillent de voter *non*, c'est-à-dire en faveur de l'établissement d'une commune révolutionnaire: le *Rappel*, le *Combat*, la *Patrie en danger*, le *Tribun*.

Le *Rappel* conseille de voter *oui* avec une assemblée municipale.

—3 0/0 au comptant, hausse 1 fr. 70 cent.; 54 fr. 70 c.

3 0/0 fin courant, hausse 1 fr. 55 c., 54 fr. 70 c.

Nouvel emprunt (1870), hausse 1 fr. 60 c.; 55 fr. 60 c.

4 1/2 0/0, hausse 2 fr. 50 c., 81 fr.

La Bourse a été fort animée aujourd'hui: —La hausse a été générale.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DU SHÉRIFAT.—Beaucoup de monde, hier, à la Cour Suprême, où le général Hays devait solliciter un mandamus pour forcer le juge Dibble à accorder un appel de sa décision contre M. Mat Bell. La cour étant siégeant en banc, M. Fillent se lève et présente M. Sauvinet, comme shérif civil du pour la paroisse d'Orléans. M. Fillent dit qu'il a dans ses mains la commission de M. Sauvinet, délivrée en due forme par le gouverneur de l'Etat, et les cautions requises dûment enregistrées au bureau des hypothèques. Il demande, en conséquence, que son client soit reconnu comme shérif et que sa commission soit inscrite dans les minutes de la cour.

Le juge-président Labadie répond que la Cour reconnaît M. Sauvinet comme shérif, et ordonne au clerc aux minutes d'enregistrer la dite commission. En ce moment, M. Fillent s'adressant au gén. John L. Lewis, dit qu'il espère qu'il fondera dans son poste de député-shérif de la Cour Suprême et aidera M. Sauvinet dans l'organisation de ses bureaux.

Le gén. Lewis se levant répond, avec une certaine émotion dans la voix, qu'il refuse de servir, non parce que M. Sauvinet passe pour être homme de conseiller, mais bien parce qu'il considère son élection au shérifat comme le résultat de la fraude et de l'intimidation.

Le juge-président dit d'un ton très ferme que la Cour ne permettra ni discours ni scènes de théâtre et que le shérif doit nommer ses députés en dehors de la Cour. Après 15 minutes d'interruption, M. J. Guitteras est présenté à la Cour comme député-shérif, de la Cour Suprême et est admis à prêter serment. M. Sauvinet fait prévenir alors M. Mat Bell qu'il pourrait possession de sa charge lundi prochain.

L'AFFAIRE DE BATON-ROUGE.—Quatre témoins à décharge ont été entendus hier. MM. Jacques Villeré, chef de l'Hôtel-de-Ville, un coup de feu a été tiré sur M. Jules Favre. Ce qui est encore certain, c'est que les membres du gouvernement de la défense nationale, restés au pouvoir des émeutiers, ont couru les plus grands dangers. M. Jules Favre a été lié sur une chaise.

—Pendant la soirée du 31 octobre, un des meneurs essaya de s'emparer de la mairie du 4e arrondissement, occupée par un bataillon qui ne pouvait passer pour suspect, le tribun Gropplo. Le maire du 4e arrondissement se présenta au-devant des groupes. Le meneur en question saisit *sur* lui et lui arracha son écharpe. Mais on eut pitié de ce fou et on le laissa libre, après lui avoir repris l'écharpe.

—L'officier de la garde nationale qui s'est présenté lundi à l'hôtel du ministère des finances, et qui est un lieutenant, demanda en criant où était la caisse; sur la réponse qui lui fut faite que la caisse était fermée, il s'informa des appartements du ministre et s'y rendit. On l'introduit chez le secrétaire général auquel il présenta un bon de réquisition signé Blanqui, sommant le caissier central d'avoir à remettre au porteur une somme de quinze millions.

M. Dufayet fit appeler M. de Calmon, chef de la 1re comptabilité du trésor, chef de service au ministère, et lui ordonna d'arrêter le chargé d'affaires du M. Blanqui. Par cette mesure, l'officier fut conduit dans un bureau du deuxième étage. On lui remit des bonnes et du papier, et vers midi il était conduit en voiture à la préfecture de police.

—Il est impossible de ne pas voir qu'il règne un peu d'agitation dans certains quartiers de Paris. Les groupes nombreux qui se forment pour lire les affiches officielles du gouvernement discutent avec vivacité les mesures qu'il vient de prendre. Il faut dire qu'elles rencontrent une approbation à peu près générale, excepté dans les quartiers où les partisans de la commune étaient nombreux.

—Tout est calme aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville.

—Un ballon poste, construit par MM. Godard, est parti ce matin à huit heures quarante minutes de la gare d'Orléans. Il était conduit par l'aéronaute Jean-Marie Le Gonnesse, du Finistère, ancien de la *Guerrière*. Avec lui se trouvait dans la nacelle M. Sézanna, ingénieur des ponts et chaussées. Un bon vent a poussé le ballon vers le sud.

—3 0/0 au comptant, hausse 2 fr. 53; fin courant, hausse 2 fr. 20 c., 53 15; en liquidation, 53; tout courant (1870), hausse 1 fr. 75; au comptant, 54; 1 0/0 à terme, 54 65.

NOUVELLES DU 3 NOVEMBRE.

—Le gouvernement de la défense nationale, vu le décret du 28 octobre 1870, portant suppression de la garde impériale, décrète qu'il sera créé deux corps d'éclaireurs montés d'artillerie, avec les batteries et détachements des régiments de l'ex-garde et que le colonel Duhousset, en marche qui fut actuellement partie de l'armée de Paris.

—Les héros de la triste journée du 31 octobre, après avoir déguerpi de l'Hôtel, comme on sait, s'exercent maintenant dans le métier de faussaires. Dès hier soir, ils ont distribué dans ce rôle, en envoyant au journal le *Temps* une fausse dépêche, à laquelle, grâce à du papier et à des cachets volés à l'Hôtel-de-Ville, ils ont donné une apparence officielle. Cette prétendue dépêche, qui a induit Paris en erreur hier soir, a dû être ainsi démentie par le gouvernement:

On lit dans le *Journal officiel*:

"Le journal le *Temps*, du jeudi 3 novembre, le *Soir* et l'*Electeur libre* contiennent une note ainsi conçue:

"Le gouvernement nous communique la dépêche suivante:

Paris, le 2 novembre.

"Reçu dépêche de Tours, 31 octobre 1870.

"Le général Caubriels annonce avoir détruit, dans les défiles des Vosges, un corps de landwehr de près de 6000 hommes. Hommes morts: 1500 environ.

"*signé*: Ad. CRÉMIEUX,
"GLAIS-BIZOIN,
"GAMBETTA."

"Le gouvernement n'a envoyé de communication de ce genre ni au *Temps* ni à aucun autre journal. Il a malheureusement vu s'accréditer cette dépêche annonçant une victoire du général Cambriels. Une telle nouvelle, présentée sous cette forme est évidemment, de la part de ceux qui ont surpris la bonne foi du journal, une manœuvre compliquée de faux, destinée à devenir, après le vote, le texte d'une accusation calomnieuse contre le gouvernement. Une instruction est ordonnée, elle fera connaître l'auteur de ce méfait.

"Les électeurs doivent se tenir en garde contre les bruits de toute nature qu'on pourrait répandre, les formules imprimées, les minutes et les cachets du gouvernement ayant été soustraits par les auteurs de l'attentat du 31 octobre.

"Le ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du ministère de l'intérieur.

"JULES FAVRE."

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE 31 OCTOBRE.

Une chose singulière, mais que l'on apprend de source sûre, c'est que l'état-major prussien de Versailles savait dès dimanche soir qu'il y aurait du bruit à Paris le lendemain. On s'attendait pour cette fois à une bataille véritable dans les rues de la capitale et on tendait l'oreille pour entendre le bruit de la fusillade et du canon dans l'espoir de profiter de la bagarre, ou moins de se réjouir, mais les vedettes de Sèvres et autres environs de Paris n'ont pas dû profiter de la nouvelle attendue. On a dû, en conséquence, retarder la publication du fameux *Nouvelliste de Versailles*, en prévoyant encore pouvoir y insérer l'annonce d'une rébellion à Paris; mais, de son côté, notre état-major, semblant avoir prévenu les plans ou les espérances de Versailles, a eu la sagesse de réprimer l'émeute sans un coup de canon et même sans un coup de fusil.

Voici encore quelques détails sur la nuit de triomphe des Communes: Non contents des *trois mille quatre cent trente-sept* dîners qui leur ont été servis et des pièces de vin qu'ils ont vidées, les gardes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, ces messieurs ont fait une perquisition dans les offices où ils ont trouvé des cadavres de samoisons suspendus au plancher pour la dernière bouchée. Les insurgés, au moyen d'échelles qu'ils ont pu trouver, ont décroché ces victuailles pour les porter à leurs épouses ou maîtresses en souvenir de l'occupation éphémère de la mairie de Paris par les communistes.

Un journal rapporte, d'après le récit d'un garde national de service à l'Hôtel-de-Ville dans cette mémorable soirée et qui remplissait les fonctions d'aide-de-camp du maire très populaire, des scènes sans nom qui se sont produites: des marchands de boissons avaient suivi à l'Hôtel-de-Ville les bataillons de Flourens. Le vin, l'eau-de-vie, coulaient partout. La salle du Conseil municipal était transformée en cabaret... C'était immonde! A chaque porte, des gardes avinés. De la mairie de Paris, seul M. Siebecker était à son poste.

Les émeutiers avaient l'intention, pour se protéger, d'élever des barricades autour de l'Hôtel-de-Ville..... On ne leur a pas laissé le temps de s'occuper de ce détail.

On ne s'était pas aperçu qu'un des envahisseurs avait, à la faveur de la nuit, remplacé le drapeau tricolore qui flotte au-dessus de l'horloge, par l'étendard rouge flanqué à la hampe d'un bonnet phrygien: ce fut seulement au moment où le tambour-major, adjudant du bataillon breton, vit cette substitution qu'il répara aussitôt.

DERNIERS AVIS.

—Les opérations du scrutin se continuent avec une tranquillité parfaite.

—Les journaux dont les titres suivent conseillent aux électeurs de voter *oui*, c'est-à-dire en faveur du maintien du gouvernement de la défense nationale: le *Temps*, l'*Avenir national*, le *Siècle*, le *Journal des Débats*, la *Cloche*, la *Vérité*, l'*Electeur libre*, l'*Opinion nationale*, la *Liberté*, la *France*, le *Journal de Paris*, le *National*, la *France*, le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*, le *Soir*, le *Peuple français*, le *Gaulois*, le *Paris-Journal*, le *Figaro*, le *Français*.

Les journaux dont les titres suivent conseillent de voter *non*, c'est-à-dire en faveur de l'établissement d'une commune révolutionnaire: le *Rappel*, le *Combat*, la *Patrie en danger*, le *Tribun*.

Le *Rappel* conseille de voter *oui* avec une assemblée municipale.

—3 0/0 au comptant, hausse 1 fr. 70 cent.; 54 fr. 70 c.

3 0/0 fin courant, hausse 1 fr. 55 c., 54 fr. 70 c.

Nouvel emprunt (1870), hausse 1 fr. 60 c.; 55 fr. 60 c.

4 1/2 0/0, hausse 2 fr. 50 c., 81 fr.

La Bourse a été fort animée aujourd'hui: —La hausse a été générale.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DU SHÉRIFAT.—Beaucoup de monde, hier, à la Cour Suprême, où le général Hays devait solliciter un mandamus pour forcer le juge Dibble à accorder un appel de sa décision contre